



Service émetteur : Délégation territoriale du Finistère  
Département Veille et Sécurité  
Sanitaires et Environnementales  
Pôle santé environnement

Monsieur le directeur départemental  
des territoires et de la mer  
11 rue du Tréguier  
C.S. 27836  
29678 MORLAIX CEDEX

Affaire suivie par : Jean-Paul FAUDET  
Courriel : jean-paul.faudet@ars.sante.fr

Téléphone : 02 98 03 93 15  
Télécopie : 02 98 47 43 94

Réf : courrier de Mme le Maire de TAULE en date  
du 18 septembre 2015

P.J. : copie du courrier de Mme le Maire

Date : 30 septembre 2015  
Objet : plan local d'urbanisme de TAULE

Suite aux précisions apportées par Mme le Maire de TAULE j'ai l'honneur de vous faire connaître mon nouvel avis en ce qui concerne le projet de PLU.

Le périmètre de protection de la prise d'eau de Penhoat sur le Coatoulzac'h (syndicat de l'Horn) est correctement reporté sur la carte.

Conformément aux prescriptions de la loi sur l'eau l'étude de zonage d'assainissement a été réalisée sur le territoire communal en 2004 afin de définir les secteurs desservis par le réseau d'assainissement collectif et ceux restant en assainissement individuel.

Il y a adéquation entre les zones destinées à l'urbanisme et celles desservies par le réseau d'assainissement collectif ou favorables à l'assainissement individuel.

J'émetts désormais un avis favorable au projet de PLU de la commune de TAULE.

Pour le directeur  
L'ingénieur général du génie sanitaire

Brigitte YVON

Copie :  
-DREAL  
10 rue Fabre  
CS 96915  
35065 RENNES CEDEX

-Mairie  
29670 TAULE